MATERNELLE

MOYENNE SECTION

Liste des fournitures rentrée 2025



Merci de bien vouloir apporter à l'école tout le matériel étiqueté au nom de votre enfant.

<u>le jeudi 28 Août 2025</u>

Les horaires vous seront communiqués par mail ultérieurement. Tout matériel non étiqueté ne pourra pas être restitué en fin d'année.

□ 1 chemise cartonnée 24×32 cm
□ 1 porte-vue de 120 vues (pour l'arabe)
□ 1 paquet de feuilles plastifiées
□ 1 pochette de papier à dessin Canson - 12 feuilles - 24 x 32 cm - 180 g - BLANC
□ 1 pochette de papier à dessin Canson - 12 feuilles - 24 x 32 cm - <u>160 g</u> - <u>COULEURS</u>
□ 1 ardoise
□ 1 crayon Woody de Stabilo <u>BLEU</u>
\square 1 ramette de 500 feuilles blanches (80 g ou 90 g)
□ 2 pots de pâte à modeler (renouvelables dans l'année)
□ 1 paquet de lingettes <u>bébé</u> (renouvelable en janvier)
□ 2 boîtes de mouchoirs (renouvelables en janvier)
□ 1 paire de chaussons GYM
□ 1 petit sac à dos (OBLIGATOIRE), sans roulettes et à ouverture facile, capable de contenir chaque jour le cahier de liaison, la boîte de collation et la gourde.
□ 1 change complet* Ce change sera conservé dans un sac fourni par l'école et accroché au portemanteau de votre enfant.
*Un pantalon, un tee-shirt, des sous-vêtements et des chaussettes, tous marqués au nom de l'enfant, à renouveler rapidement en cas de souillure.
Je vous souhaite de très bonnes vacances,

1 sur 2

Mme Casta



NOTE DE RENTRÉE

POUR LA SIESTE de début d'après-midi :
□ une petite couverture (80 cm x 120 cm) pas de couette ni housse de couette. Merci de respecter
ces dimensions.
La couverture sera rendue la veille de chaque période de vacances pour en assurer l'entretien.
POUR LA COLLATION de 9h45 :
À partir du jour de la rentrée, nous vous demandons d'apporter (HAQUE MATIN) un fruit frais ou en compote.
Aucun autre type d'aliment ne sera accepté en classe.
Pour le transport de la collation merci d'apporter :
□ une <u>boîte alimentaire</u> (facilement refermable) marquée du prénom de votre enfant.
une petite gourde refermable de 50 cl (OBLIGATOIRE), marquée du prénom de votre enfant.
Pour des raisons d'hygiène, ce sera le seul moyen pour votre enfant de s'hydrater.
La boîte hermétique et la gourde seront restituées chaque fin de journée dans le sac à dos de votre enfant.
Note:
- Pour encourager l'autonomie de votre enfant, privilégiez les chaussures à scratch .
- En hiver, les écharpes ne sont pas autorisées en raison du risque d'étranglement, privilégiez le tour de cou.
- Le doudou est accepté uniquement pendant la sieste jusqu'au mois de mars et doit être de taille raisonnable.
- Les jouets personnels ne sont pas autorisés toute l'année.
Merci de votre compréhension et de votre collaboration.
Mme Casta